CERTIFICAT

DU CONTROLE DE LA PRODUCTION EN USINE

1161-CPR-0683

Dans le cadre du Réglement (UE) n° 305/2011 du parlement Européen et du conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

Bois de structure à section rectangulaire classé pour sa résistance: Bois résineux classé visuellement selon la résistance

mis sur le marché par

VANDECASTEELE HOUTIMPORT, Bergstraat 25, 8511 Aalbeke, Belgium

et fabriqué dans l'établissement de production

VANDECASTEELE HOUTIMPORT, Bergstraat 25, 8511 Aalbeke, Belgium

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 14081-1:2005 + A1:2011

sous le système 2+ sont appliquées et que le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences prescrites.

Ce certificat a été émis pour la première fois le 7/04/2008 et, sauf retrait ou suspension par WOOD.BE, reste valable jusqu'au 6/04/2028 tant que la norme harmonisée, le produit de construction, le système EVCP ou les conditions de fabrication ne sont pas modifiés de manière significative.

Bruxelles, 28/03/2023

C. De Roock General Manager

Ce certificat est lié à la convention H08-016 et demeure la propriété de WOOD.BE.

Ce certificat et toutes copies de ce dernier seront immédiatement retournés à WOOD.BE sur demande.

La validité sera vérifiée sur le website de WOOD.BE.

WOOD.BE est le Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières Connexes (anciennement CTIB-TCHN), EU-notified Body No. 1161.

Allée Hof ter Vleestdreef 3, 1070 Brussels

info@wood.be – www.wood.be tel: +32 (0)2.558.15.50





